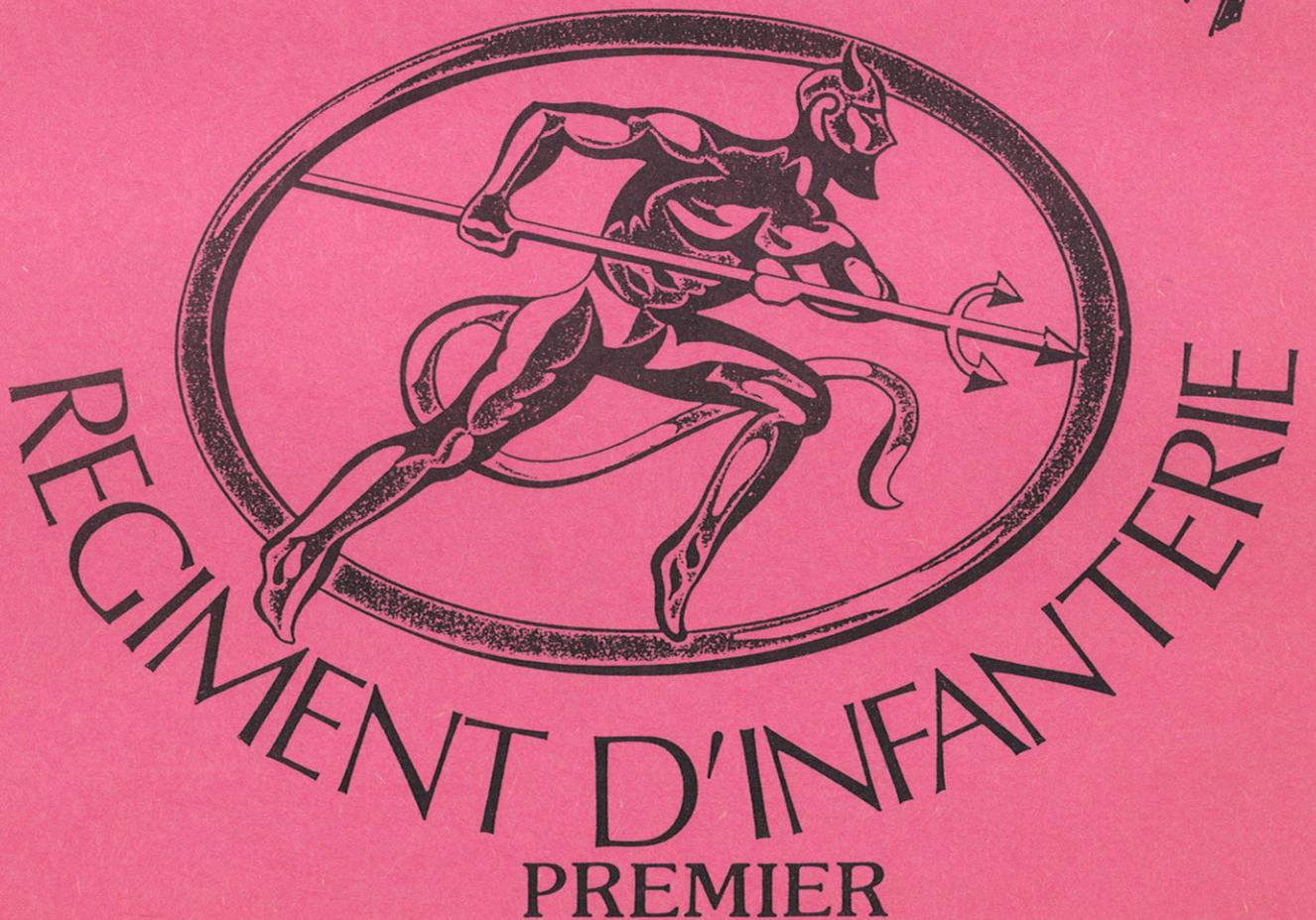


Les Cigognes
St Hippolyte
Bulletin
Communal
1993 152^e n° 17



DES REGIMENTS DE FRANCE

LE MOT DU MAIRE

Toujours mieux ...

Telle pourrait être la devise des collaborateurs de notre bulletin communal.

En feuilletant, une à une, les pages de cet ouvrage, vous passerez en revue toute l'actualité marquante de l'année 1993 de notre commune.

Vous aborderez, d'abord, en détail, les divers chantiers que la municipalité a menés au cours de l'année écoulée. Le point vous sera fait, par la charmante Annick RUEF, architecte, sur l'évolution de la campagne d'amélioration de l'habitat conduite depuis 1991 avec le concours financier de la commune notamment.

Notre secrétaire de mairie et son adjointe, avec leur verve humoristique habituelle, vous indiqueront les dates d'anniversaire de nos aînés et vous rappelleront les divers événements qui ont affecté notre état civil.

Les pages réservées à nos associations sont écrites par Michel BREITEL pour la Musique et Marc HUBER pour le Syndicat Viticole.

Le talent enviable de notre ami Adolphe NOBEL vous conviera, une fois de plus, à parcourir avec intérêt et curiosité les nombreux articles consacrés à l'histoire locale.

C'est là qu'on se demande : "wo find dà das alles ?"

Pour finir, Roger JOLLY, notre expert en protection de l'environnement, traitera le cadmium.

A tous ces bénévoles rédacteurs, j'adresse, au nom de vous tous, un grand merci et les félicite pour la qualité de leurs articles.

Quant à moi, je profite de la présente tribune pour formuler à votre intention et à ceux qui vous sont chers
MES MEILLEURS VOEUX DE BONNE SANTE ET DE REUSSITE PROFESSIONNELLE.

R. HERTFELDER

DAS WORT DES HERRN MAIRE

Immer besser ...

So könnte der Wahlspruch der Mitarbeiter unseres "Bulletin Communal" lauten.

Durchblättern Sie diese Schrift, Seite um Seite, erhalten Sie Übersicht über das Bedeutendste im Ortsgeschehen unserer Gemeinde im Jahre 1993.

Sie berühren, zuerst im Einzelnen, die verschiedenen Unternehmungen welche die Gemeindebehörde im Lauf des verflossenen Jahres angegriffen hat. Bestimmte Angaben erhalten Sie von der charmanten Annick RUEF, Architektin, über die Entwicklung der Verbesserungstätigkeit auf dem Gebiet Wohnverbesserung seit 1991 mit finanzieller Beihilfe, besonders der Gemeinde.

Mit ihrem gewohnten humoristischen Schwung geben Ihnen unsere Mairiesekretärin und ihre Adjointe die Geburtsdaten unserer Älteren an und erinnern Sie an die verschiedenen Ereignisse, die unser Standesamt berührt haben.

Vom Vereinsleben berichten Michel BREITEL (Musik) und Marc HUBER (Winzersyndikat).

Das beneidenswerte Talent unseres Freunds Adolphe NOBEL führt Sie ein neues Mal dazu, mit Interesse und Neugierde, Sich in die vielen Aufsätze über die Ortsgeschichte zu vertiefen. Da kann man sich schon fragen : "Wo find dà das alles ?"

Zum Schluss behandelt Roger JOLLY, unser Sachverständiger für Schutz der Umgebung, das Thema "Cadmium".

Allen diesen freiwilligen Verfassern, in Eurem aller Namen, spreche ich ein grosses MERCI aus und beglückwünsche sie für den vorzüglichen Inhalt ihrer Artikel.

Ich selbst benütze diese Gelegenheit, für Euch alle und für alle, die Euch lieb sind, meine BESTEN WUNSCH FÜR GUTE GESUNDHEIT UND BESTES GELINGEN IM BERUFSLEBEN auszusprechen.

R. HERTFELDER

LE 152e REGIMENT D'INFANTERIE

"LES DIABLES ROUGES"



Très amicalement lié au 152e Régiment d'Infanterie de COLMAR, il est utile qu'à ST-HIPPOLYTE on connaisse les grands traits de l'histoire du "Premier des Régiments de France" !

Ce régiment fut créé en 1794 et prit part à nombre de campagnes de la Révolution et de l'Empire.

En garnison à EPINAL depuis 1887 le 15/2 participe à la Grande Guerre, se distingue en Alsace, sur la Somme, sur l'Aisne ... Mais c'est surtout au Vieil Armand, la "Montagne sacrée du Régiment", qu'il fait preuve des plus hautes vertus militaires. C'est là que l'ennemi lui décerne le titre de "Régiment du Diable" !

En 1939-40, le 15/2 se distingue à RETHEL, se reforme pendant l'occupation allemande dans le Maquis d'Auvergne, participe aux combats de la Libération de la Loire aux Vosges et rentre le 8 février 1945 à COLMAR, où le Général de Gaulle lui remet son glorieux drapeau.

Présent en Algérie au cours des opérations de maintien de l'ordre, le 15/2 rejoint sa garnison en 1964.

Premier régiment à porter successivement la fourragère aux couleurs de la Croix de Guerre, de la Médaille Militaire et de la Légion d'Honneur, le 15/2 mérite bien le titre prestigieux de "Premier des Régiments de France" !

ETRE DIABLE ROUGE

C'est une chance dans sa carrière, mais c'est surtout un honneur !
C'est être fier de servir à l'exemple des Anciens qui ont fait la gloire du 15/2.

C'est être enthousiaste de son métier, généreux du coeur, soucieux de ses hommes et de ses camarades.

Ad. NOBEL

(Extrait d'une brochure éditée
par le 152e Régiment d'Infanterie)

RETROSPECTIVE 1993

JANVIER

Ca bouge beaucoup à l'école.

Sous le préau, les entreprises locales GASSMANN (installateur-sanitaire) et MEYBLUM (peintre en bâtiments) se hâtent de terminer la réfection des blocs sanitaires pour la rentrée du second trimestre scolaire. Ces travaux se monteront à 43.927,88 F .

Tandis que l'on s'affaire dans la chaufferie ...

Suite à l'incendie qui a endommagé l'installation, en décembre 1992, une chaudière a pu être remise en état à temps pour permettre le rapatriement des élèves "hebergés" provisoirement par l'Institution Ste-Marie (ce dont elle est encore vivement remerciée) et la Mairie. Les travaux de réfection de la chaufferie qui s'étaleront jusqu'au mois d'avril 1993 se monteront en définitive à 267.423,60 F.

L'organisme d'assurance remboursera à la Commune, après maintes discussions, la somme de 161.382,00 F.

FEVRIER

Les travaux de construction de la déchetterie, installée à côté du hangar communal, touchent à leur fin. Cette aire accueillera les conteneurs d'huiles minérales et végétales, alors que les bennes à verre et papier seront respectivement placées à proximité du dépôt d'incendie et sur la Place de la salle des fêtes.

Au courant de l'année 1993, seront réalisés un ramassage de fils de fer à l'intention des viticulteurs, la collecte de pneus et réfrigérateurs, ainsi que plus récemment un ramassage de produits toxiques.

Rappelons, à cet effet, que la déchetterie est ouverte tous les premiers vendredis du mois de 7 h 30 à 9 h pour la collecte des huiles.

Les travaux, quant à eux, se sont montés à 261.379,09 F.

.../...

MARS

Le Budget Primitif 1993 est voté par le Conseil Municipal :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

. Fournitures	231.600
. Personnel	1.510.000
. Impôts	252.400
. Travaux d'entretien et services	743.200
. Participations	545.500
. Subventions	200.000
. Frais de gestion	347.000
. Frais financiers	575.500
. Autofinancement	557.096

RECETTES

. Produits exploitation	258.232
. Produits domaniaux	1.333.100
. Produits financiers	2.000
. Recouvr. - Subv.	366.600
. Dotations de l'Etat	895.893
. Impôts indirects	186.100
. Impôts directs	17.500
. Contributions directes	1.520.871
. Travaux en régie	30.000
. Produits exceptionnels	2.000
. Excédent reporté	350.000

Equilibré à 4.962.296

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

. Remboursement d'emprunts et dettes	388.500
. Acquisitions mobilier	259.500
. Travaux de bâtiments	624.800
. Travaux de voirie	1.196.000
. Travaux divers	101.500

RECETTES

. Excédent d'investissement reporté	25.316
. Subventions	568.994
. Autofinancement	557.096
. Fonds de compensation TVA	418.894
. Emprunts	1.000.000

Equilibré à 2.570.300

LES QUATRE TAXES

	Bases	Taux	Produit
Taxe d'habitation	4.161.000	3,86 %	160.614
Taxe foncière propriétés bâties	3.815.000	5,00 %	190.750
Taxe foncière propriétés non bâties	1.138.000	30,88 %	351.414
Taxe professionnelle	6.143.410	11,26 %	691.747

.../...

AVRIL

La Ville de SAINT-HIPPOLYTE a décidé de s'associer à l'opération "Haut-Rhin Propre" le samedi 3 avril invitant tous les volontaires membres des associations locales, hôteliers, commerçants et viticulteurs à "mettre la main à la pâte" pour nettoyer les bords de route, la forêt, les sentiers, les parkings et aires de pique-nique, ... bref, tous les "points noirs" du ban communal.

Ils ont été près de 90 à répondre à l'appel de la Municipalité et à sillonner le territoire de la Commune, en dépit de conditions météorologiques peu favorables.



Pas moins de 250 sacs poubelles ont été remplis de déchets, papiers gras, plastiques, cartons, verres, métaux, ...

.../...

MAI

Le dimanche 23 mai a été une journée riche en manifestations.

Les festivités ont débuté par une messe célébrée par le Père HASLER à l'issue de laquelle les diverses personnalités se sont rendues au monument aux morts où s'est déroulée la présentation au drapeau et la remise de fourragères aux appelés du contingent 93/04 du 15.2 Régiment d'Infanterie de COLMAR.

A cette occasion, plusieurs distinctions ont été remises, dont les insignes de Chevalier dans l'ordre du Mérite au titre du Ministère des Armées à M. Georges KOEBERLE, Adjoint au Maire, et au Lieutenant-Colonel GREGOIRE, commandant en second du 15.2. R.I.

Le troisième point fort de cette matinée a été l'inauguration du jardin public en présence de MM. Jean-Paul FUCHS, Député et Jean-Paul MEINRAD, Conseiller Régional, ainsi que des représentants des communes voisines.

Conduits par la Direction Départementale de l'Équipement, les travaux de rénovation du Parc Walter (du nom du Maire Hippolyte Walter de 1851 à 1871) ont débuté en 1991 avec la pose des conduites d'évacuation des eaux pluviales.

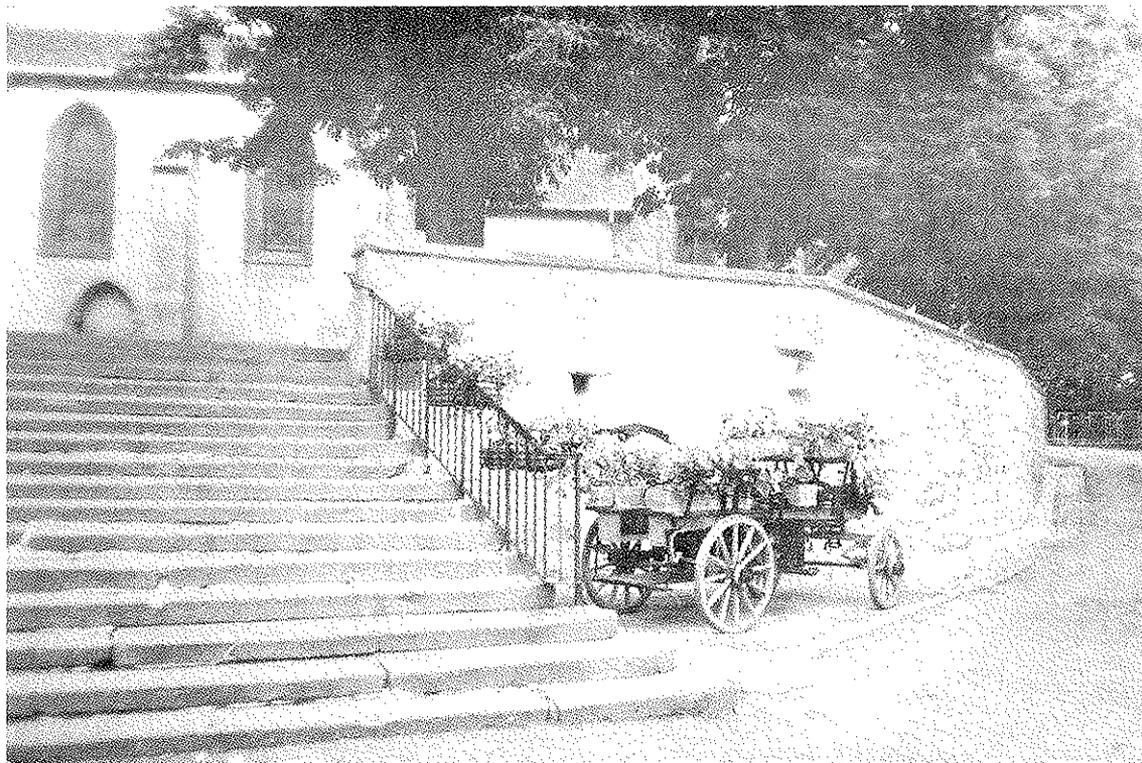
A ce jour, cet investissement a coûté à la collectivité la somme de 1.046.583,40 F et a bénéficié d'une subvention du Conseil Régional de 195.200,-- F.

Mais, le résultat final est, avouez-le, plaisant.

oOo

Le fleurissement de la Commune, rehaussé largement par les aménagements réalisés au jardin public, a coûté globalement au budget de la Commune la somme de 282.192 F (salaires des ouvriers compris).

.../...



Ci-dessus : Les fleurs font plus bel effet devant un mur ,
superbement rénové par les ouvriers forestiers.

oOo

JUIN

L'Entreprise FELDNER de CHATENOIS est chargée de modifier l'illumination de l'Eglise et de la Tour des Cigognes. En effet, le premier éclairage mis en place au cours de l'année 1992 s'est avéré imparfait, voire médiocre. Les travaux d'amélioration se sont montés à 87.628,90 F. L'illumination obtenue se situe maintenant à un degré satisfaisant.

oOo

JUILLET-AOUT

La trêve scolaire a été mise à profit pour la réfection de la salle de classe de M. HOLDER et l'aménagement d'une salle de gymnastique au premier étage.

Le CE1/CE2 a déménagé dans la salle de classe vacante, donnant sur la Rue du Collège. L'ancienne salle de classe de M. HOLDER et la salle de répétition de la chorale ont été réunies pour en faire une salle de gymnastique. Les travaux, placés sous la surveillance de M. Charles THIRION, architecte à RIBEAUVILLE, se sont montés à 498.762,70 F.

.../...

Dans un même élan, ont été renouvelés le mobilier de la classe maternelle de Mme DORGLER, ainsi que le mobilier de la nouvelle salle de classe de M. HOLDER. La salle de gymnastique a été dotée, quant à elle, de bancs, de tapis de chute, de cerceaux et d'un panneau d'affichage. L'ensemble de ce mobilier s'est monté à 80.968,52 F/TTC.

Les élèves, au nombre de 112 actuellement (51 en maternelle et 61 au primaire répartis en cinq classes) ont eu, dans ces conditions, grand plaisir à retourner à l'école ...

oOo

SEPTEMBRE

Le mois des grands chantiers !

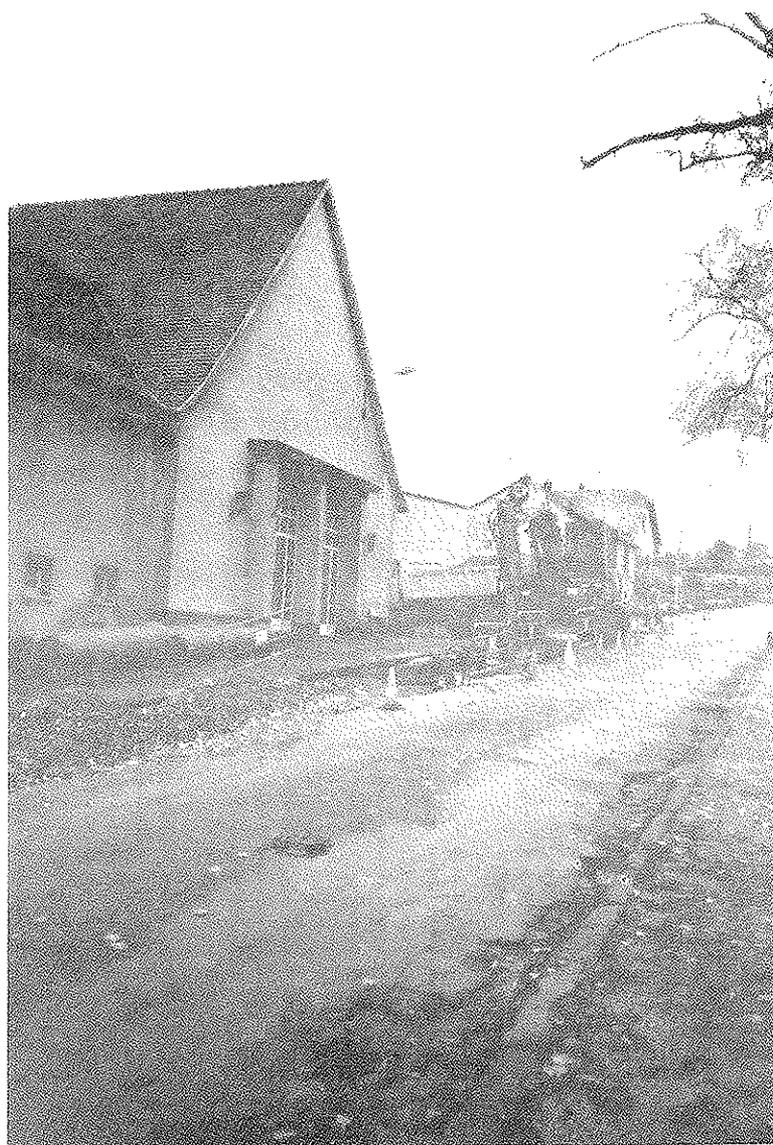
Côté église, la toiture inférieure Nord a été rénovée en partie. Remplacement de tuiles et d'une partie de la charpente, ainsi que des travaux de zinguerie se sont montés à 94.092,65 F.

Dans la Rue Schlossreben, l'Entreprise FELDNER, procédait à ce moment-là à la pose de l'éclairage public et à la mise en souterrain du réseau P.T.T. Neuf candélabres, à double branche, à l'image de ceux de l'Allée des Cygnes, ont été posés ainsi que le câble du téléphone enterré. Par la suite, le Conseil Municipal a décidé de procéder au sciage des 49 poteaux en grès du muret longeant les remparts. Les travaux se sont élevés, au total, à 243.051,13 F.



Commencés, eux, en septembre, les travaux de pose de conduites d'évacuation des eaux pluviales, Route du Vin/Route du Haut-Koenigsbourg, n'ont connu leur épilogue qu'en décembre, leur progression ayant été considérablement ralentie par la présence de roche particulièrement tenace. Ce tuyau réceptionnera dorénavant les eaux de source et de pluie recueillies en amont du jardin public, Rue du Parc et Route du Haut-Koenigsbourg qui s'engouffraient jusqu'alors dans la Rue St-Fulrade, provoquant au passage l'inondation de certaines cours riveraines.

L'investissement, initialement prévu à 845.000 F, se montera à plus de 900.000 F.



L'ancienne conduite de la Route du Vin, direction RIBEAUVILLE, servira ultérieurement de réseau d'eaux usées quand le raccordement à la conduite de RODERN pourra être réalisé.

Encouragé par tant d'ardeur, un groupe de vaillants viticulteurs sous la houlette de MM. René BAGY, Claude HUBER et Jean KOEBERLE, avec l'aide des ouvriers communaux et forestiers, se sont attaqués à une troisième tranche de consolidation de chemin, dans le cadre du programme d'hydraulique agricole. En l'espace de quinze jours, ils ont coffré, bétonné (utilisant jusqu'à 54 m³ de béton par jour), décoffré, remblayé pas moins de 350 ml du Sonderholzweg ! Les dépenses estimées à 165.000 F/TTC ont ainsi été réduites à 103.627,73 F.

oOo

OCTOBRE

Les 118 propriétaires-exploitants de vignes ont déclaré globalement une récolte de 22.854 hectolitres, soit un rendement moyen de 92 hectolitres à l'hectare, pour une superficie d'exploitation de 249 hectares.

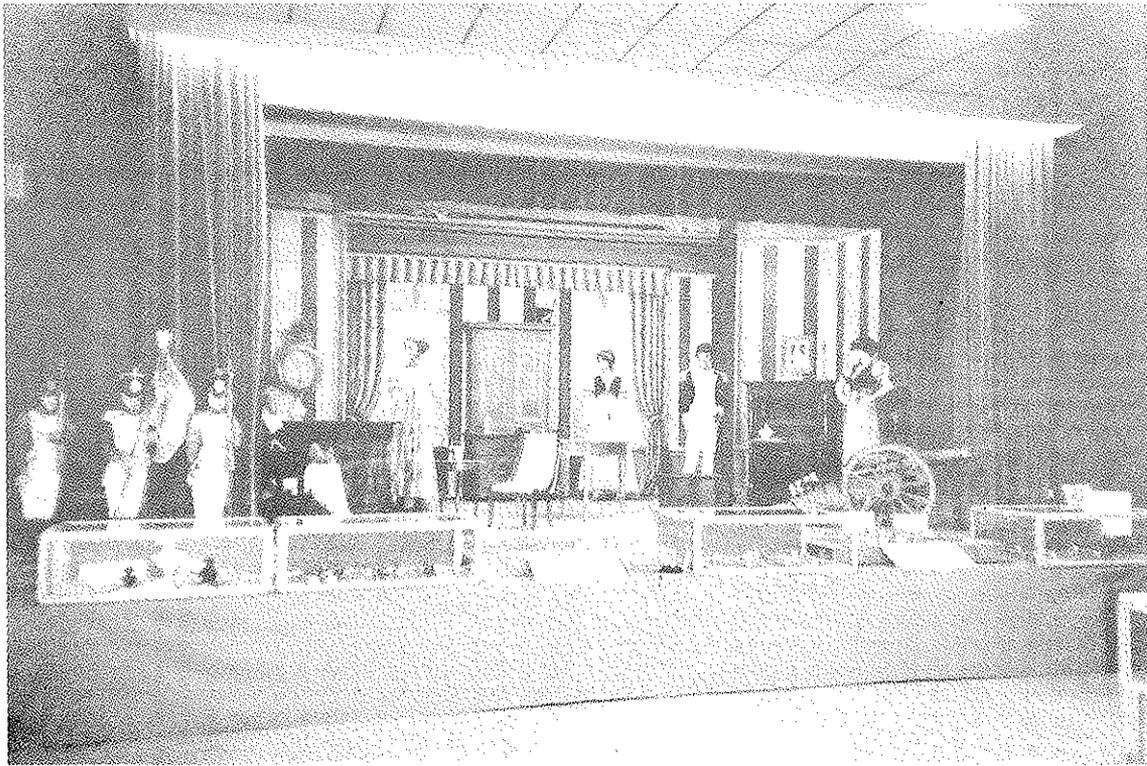
Les principales appellations revendiquées sont :

SYLVANER	4.515 hl
PINOT BLANC	2.380 hl
RIESLING	4.975 hl
TOKAY PINOT GRIS	2.642 hl
GEWURZTRAMINER	2.971 hl
PINOT NOIR	1.989 hl
CREMANT	1.550 hl

oOo

Le corps local des Sapeurs-Pompiers a été doté, en octobre, de matériel de communication type Alphapage et de récepteurs portatifs pour un montant de 59.003,50 F. Il eut également à déplorer la disparition de leur collègue et ami Albert VORBORG, chef de corps à ZEPPELINHEIM (Allemagne).

oOo



La salle des fêtes prêta, du 1er au 3 octobre 1993, son cadre à la prestigieuse exposition consacrée au 1er Empire, organisée par l'Association des Diabls Rouges de ST-HIPPOLYTE, avec la collaboration du 15.2e Régiment d'Infanterie de COLMAR.

oOo

NOVEMBRE

Pour parfaire l'aménagement de la zone artisanale et par voie de conséquence, la rendre plus attractive pour les éventuels investisseurs, il a été passé commande de la mise en place de l'éclairage public et la pose d'un tapis d'enrobés dans la Rue des Noyers. Le coût de ces travaux, non achevés à ce jour, est estimé à 414.841,00 F/TTC.

oOo

DECEMBRE

L'année s'achève avec l'élaboration du programme des travaux 1994.

Parmi ces projets, il y a un investissement qui constitue une composante vitale de notre politique d'accueil, de l'amélioration de notre cadre de vie, de la protection de notre jeunesse : l'aménagement de la traversée de ST-HIPPOLYTE.

La Route du Vin est souvent confondue avec un circuit de vitesse. Le danger vient de nous tous, des automobilistes de notre région ou d'ailleurs, qui ont tendance à presser sur le champignon en passant dans nos murs. Il faut donc freiner la vitesse des voitures. Comment ?

En forçant les automobilistes, par un aménagement judicieux, à ralentir aux entrées d'agglomération et à maintenir une vitesse réduite dans toute la traversée.

C'est à ce prix que notre village sera encore plus agréable à vivre, c'est à ce prix qu'on redonnera la sécurité aux piétons, jeunes ou vieux.

oOo

(Photographies réalisées par
M. Georges KOEBERLE)

oOo

On ne peut conclure le présent bulletin sans évoquer la disparition de celui qui, pour beaucoup, a été longtemps leur médecin traitant, pour certains, un ami, le Maire de BERGHEIM et Conseiller Général: Dr. Pierre WALTER.

Homme public, compétent, ouvert, il abordait tous les thèmes de la vie avec franchise et le sens de la solidarité. "Union, générosité, tolérance" telles étaient ses devises. Il s'en est allé sur la pointe des pieds.

Il a toujours été l'ami de la Commune. Nous lui devons toute notre reconnaissance.

oOo

Des Nouvelles de l'O.P.A.H.

Dans le cadre de la campagne d'amélioration de l'habitat engagée par la commune de SAINT-HIPPOLYTE, les deux années écoulées ont permis d'attribuer des aides financières pour 23 logements dont :

- 16 logements anciens ou vacants, destinés à la location pour un montant total de 1.050.000 F de subventions allouées par l'A.N.A.H. (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) et représentant un montant de travaux de 3.400.000 F ;
- et 7 logements en faveur des propriétaires occupants pour près de 90.000 F de Primes à l'Amélioration de l'Habitat (P.A.H.).

Cette opération se poursuit encore en 1994 afin de donner aux habitants des conditions de vie agréables et de favoriser la mise en valeur du patrimoine architectural. De ce fait, des subventions exceptionnelles peuvent être accordées aux propriétaires qui effectuent des travaux sur leurs immeubles d'habitation.

Ces subventions majorées concernent les logements vides ou loués, qui ne sont pas encore équipés de tout le confort, à savoir le W.C. à l'intérieur du logement, la salle de bains ou le chauffage central. Il vous suffit alors de vous engager à le louer pendant 10 ans (un membre de la famille peut être locataire) après la rénovation pour obtenir une subvention pouvant s'élever de 25 % à 35 % du montant des travaux.

Mais elles concernent également les logements occupés par leur propriétaire. L'Etat accorde, sous certaines conditions de ressources, la Prime à l'Amélioration de l'Habitat, son montant est de 25 %, plafonné à 17.500 F.

Encomplément à la P.A.H., le propriétaire occupant peut bénéficier d'un prêt à taux réduit du C.A.M.H.A.R. (Centre d'Amélioration de l'Habitat du Haut-Rhin).

Les propriétaires qui ne sont pas encore renseignés, peuvent le faire sans tarder. L'ARIM Alsace a en effet été missionnée par la Commune pour informer, conseiller et aider toute personne qui envisage de faire des travaux sur une maison ancienne et ce tout à fait gratuitement. Et pour vous faciliter l'obtention de subventions, l'ARIM Alsace se charge de toutes les démarches nécessaires. La responsable de l'ARIM, Melle Annick RUEF, tient une permanence à la Mairie, tous les mercredis de 10 h 30 à 12 h 00 (vous pouvez également la contacter au 88.37.87.57.)

Annick RUEF

J O Y E U X A N N I V E R S A I R E



80 ANS

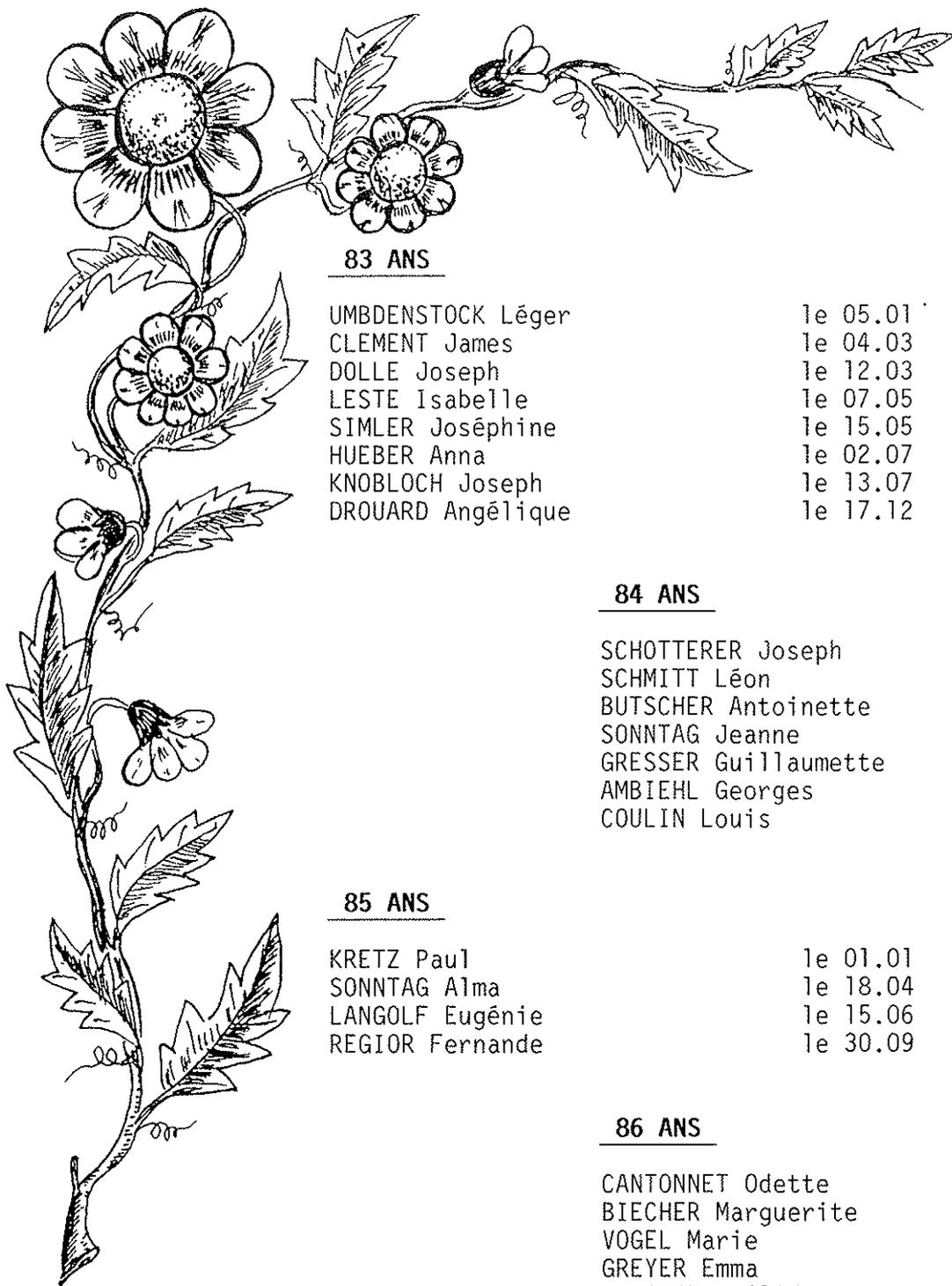
EHRHARDT Valérie	1e 07.01
ART Joseph	1e 28.01
KIENTZEL Camille	1e 16.03
KOEBERLE Charlotte	1e 24.05
LANGOLF Fanny	1e 01.07
KIENTZEL René	1e 27.07
DEUBEL Emilie	1e 21.10
ZWICKERT René	1e 14.12

81 ANS

SCHOTTERER Marie-Odile	1e 24.03
ANDLAUER Joseph	1e 08.06
KELLER Arsène	1e 15.06
KOEBERLE Ernestine	1e 20.07
MERILLON Louis	1e 24.07
KOLB Rosalie	1e 03.08
BREITEL Maria	1e 09.08
MUNSCH Marie	1e 20.08
HERRBACH Joseph	1e 21.09
BERMANN Henri	1e 24.09
BERMANN Marthe	1e 03.11
KUSTER Marie-Thérèse	1e 07.11

82 ANS

GOLLENTZ Florence	1e 04.01
SONNTAG Henri	1e 20.06
MURER Victorine	1e 16.07
BERGER Ada	1e 23.07
BAEHR Marie	1e 01.08
BUSSER Lucie	1e 19.08
VOGEL Armand	1e 28.09
ABT Marie	1e 05.10
KELLER Marthe	1e 06.10
KUHN Joseph Florent	1e 03.11
BOMMENSATT Marie	1e 06.11
WOLFF Marguerite	1e 26.11



83 ANS

UMBDENSTOCK Léger	1e 05.01
CLEMENT James	1e 04.03
DOLLE Joseph	1e 12.03
LESTE Isabelle	1e 07.05
SIMLER Joséphine	1e 15.05
HUEBER Anna	1e 02.07
KNOBLOCH Joseph	1e 13.07
DROUARD Angélique	1e 17.12

84 ANS

SCHOTTERER Joseph	1e 21.03
SCHMITT Léon	1e 17.05
BUTSCHER Antoinette	1e 09.06
SONNTAG Jeanne	1e 03.08
GRESSER Guillaumette	1e 22.12
AMBIEHL Georges	1e 23.12
COULIN Louis	1e 23.12

85 ANS

KRETZ Paul	1e 01.01
SONNTAG Alma	1e 18.04
LANGOLF Eugénie	1e 15.06
REGIOR Fernande	1e 30.09

86 ANS

CANTONNET Odette	1e 05.02
BIECHER Marguerite	1e 23.03
VOGEL Marie	1e 10.04
GREYER Emma	1e 25.07
JACQUEMIN Alida	1e 17.09

87 ANS

LEBRAUD Jeanne	1e 05.02
BURTART Eugénie	1e 04.12
VOLKRINGER Arsène	1e 14.12

88 ANS

VIERLING Jean	1e 16.01
REINBOLD Catherine	1e 01.02
HAMM Maria	1e 04.04
LUDWIG Jeanne	1e 31.07
KOEBERLE Joséphine	1e 02.12



89 ANS

SCHMITT Henri	1e 05.01
SIRLIN Alphonse	1e 01.03
VOGEL Charles	1e 09.09
RINGEISEN Jeanne	1e 15.09
BLEGER Thérèse	1e 12.10
SCHULTZ Amélie	1e 07.11
ROHMER Jeanne	1e 23.11

90 ANS

HEYBERGER Madeleine	1e 14.07
SCHILDKNECHT Hedwige	1e 23.09
SCHWEITZ René	1e 26.09
SIGWALD Anne	1e 12.10

91 ANS

KOEBERLE Maria	1e 01.06
----------------	----------

92 ANS

FUCHS Eugénie	1e 20.04
---------------	----------

93 ANS

RIBAS Caroline	1e 26.04
----------------	----------

94 ANS

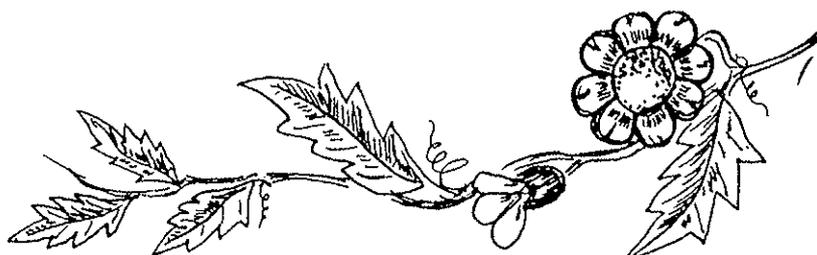
MULLER Alphonse	1e 05.03
BREITEL Maria	1e 27.11

95 ANS

ZURBACH Adolphe	1e 07.03
-----------------	----------

97 ANS

MEYER Marie	1e 21.07
COURSILLY Marguerite	1e 17.09



ETAT CIVIL DE L'ANNEE 1993

LES NAISSANCES :

- ° Julie, née le 23 janvier, fille de Rémy ZIRGEL et de Sabine TILG
- ° Arthur, né le 4 avril, fils de Arnaud SCHAEFFER et de Christiane SPAETY
- ° Manon, née le 29 mai, fille de Michel DEBUS et de Sabine HUMBRECHT
- ° Jean Julien, né le 7 juin, fils de Michel FREYDT et de Marie Joëlle MEYER
- ° Nicolas, né le 8 juillet, fils de J.Michel FRANTZ et de Hippolyta MEYER
- ° Antoine, né le 14 juillet, fils de Mario MEMBRE et de Nicole SIMON
- ° Annelise, née le 15 juillet, fille de André JEUDY et de Marthè HUMBRECHT
- ° Adrien, né le 25 juillet, fils de Laurent BATAIL et de Marie-Joëlle JAEGER
- ° Coralie, née le 3 août, fille de Richard MEYER et de Béatrice LAMBLIN
- ° Benjamin, né le 9 septembre, fils de Daniel DEISS et de Blandine VALENTINI
- ° Laurent, né le 10 septembre, fils de J.Paul KIENTZEL et de Agnès AUBERTIN
- ° Anne Cécile, née le 4 octobre, fille de Guy AMBIEHL et de Doris WEIXLER
- ° Tanguy, né le 8 novembre, fils de J.Joseph WEBER et de Viviane HATSCH

oOo

LES MARIAGES :

- ° le 6 février : Christian OBERLIN et Claudine BLEGER
- ° le 22 mai : Gérard KIENTZEL et Brigitte WITTERSHEIM
- ° le 3 juillet : Bruno STREICHER et Corinne MESCHBERGER
- ° le 21 août : Guy LUDWIG et Véronique BERBACH



oOo



LES DECES :

- ° le 6 février : Anna BALDINGER veuve HERRMANN
- ° le 1er avril : Joséphine FENDER veuve HEBERLE
- ° le 22 juin : Joséph Théophile JEHL
- ° le 24 juin : Marie-Elise HUFFSCHMITT veuve KLOTZ
- ° le 1er septembre : Claire Joséphine MASSON épouse SCHMITT
- ° le 1er octobre : Paul SCHAEFFER
- ° le 19 novembre : Caroline BIEHLER épouse CLEMENT
- ° le 17 décembre : François Joseph Louis MULLER
- ° le 24 décembre : Aloïs HILZENDEGER

oOo

LES NOUVEAUX HABITANTS DE NOTRE COMMUNE

Mme Brigitte KIENTZEL	5 rue des Remparts
M. et Mme Rémy ZIRGEL et Julie	10 annexe Gare
M. Nicolas GENTY	60 route du Vin
M. et Mme Philippe LEDOGAR	65 route du Vin
M. Stéphane MLAKAR et M ^{lle} Atika BELCHOULY	39 route du Vin
M. Emmanuel DUVAL et M ^{lle} Catherine VILLAUME	79 route du Vin
M. et Mme Rémy LABOUREUR, Damien et Arnaud	10 rue de la 5 ^{ème} D.B.
M. Aloïse STORCK	48 rue du Collège
M. Bruno BURGER et M ^{lle} Patricia CHABI et Kévin	Annexe Gare
M. Charles MARTZ	48 rue du Collège
M. et Mme Michel FREYDT, Gwennaël et Jean-Julien	9 rue de l'ancienne Tuilerie
M. Patrice HAENSLER	25 rue de la Chapelle
M ^{lle} Brigitte KLUR	5 place du Tilleul
M ^{lle} Marguerite BIANCHI et Alexandre	2 rue de St-Hippolyte
Mme Francine DABROWSKI	60 route du Vin
M. Thierry ZOLLA	39 route du Vin

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 1994

<u>JANVIER</u>	Dim. 9	Commune	Réception Nouvel An	Mairie	
	Sam. 15	Anciens Combattants	Assemblée Générale	Sous-sol Mairie	
	Dim. 23	Anciens Combattants	Loto	Salle des Fêtes	
	Sam. 29	Association Sportive	Soirée familiale	Salle des Fêtes	
	Dim. 30	Club Vosgien	Sortie	---	
<u>FEVRIER</u>	Sam. 5	Musique	Concert	Salle des Fêtes	
	Dim. 6	Musique	Concert-Théâtre	Salle des Fêtes	
	Dim. 13	Paroisse	Après-midi récréatif avec repas	Salle des Fêtes	
	Sam. 19	Association Sportive	Bal de carnaval	S.D.F. ou Bergheim	
	Ven. 25	Syndicat Viticole	Dégustation	Salle des Fêtes	
	Sam. 26	Diablos Rouges Club Vosgien	Assemblée Générale	Sous-sol Mairie	
	Dim. 27	Club Vosgien	Assemblée Générale Sortie	Salle des Fêtes ---	
<u>MARS</u>	Sam. 12	Chorale	Soirée récréative	Salle des Fêtes	
	Dim. 13	Chorale	Théâtre	Salle des Fêtes	
	Dim. 20	Club Vosgien	Sortie	---	
<u>AVRIL</u>	Dim. 17	Tennis club Anciens Combattants Club Vosgien	Tournoi interne A. G. des anc. Combattants arrond. Sortie	Courts de tennis Salle des Fêtes ---	
	<u>MAI</u>	Dim. 1	Club Vosgien	Fête montagnarde	Schaentzel
Dim. 8		Club Vosgien	Sortie	---	
Dim. 15		A.P.P.	Concours de pêche	Etang	
Sam. 21)		Paroisse	Voyage en Angleterre à St-Ippolyts	---	
Dim. 22)					
Lun. 23)		Association Sportive	Tournoi jeunes	---	
Dim. 22		A.P.P.	Pêche sportive	Etang	
Sam. 28		Paroisse	Confirmation jeunes du canton	Eglise (+ S.sol)	
Dim. 29		Passage du marathon du vignoble			
<u>JUIN</u>	Dim. 5	A.P.P.	Pêche inter-sociétés Procession - Fête Dieu	Etang	
	Sam. 11	Musique	Concert devant Maison de Retraite		
		Tennis club	Tournoi double	Courts de tennis	
	Dim. 12	Association Sportive	Tournoi vétérans	---	
	Dim. 19	Club Vosgien	Rallye pédestre	Salle des Fêtes	
	Sam. 25)	Association Sportive	Tournoi à 6	---	
	Dim. 26)				
	<u>JUILLET</u>	Ven. 1	Musique (ou Vend. 8)	Concert de clôture école de musique	Salle des Fêtes
		Jeu. 14	Diablos Rouges	Marché aux puces	Salle des Fêtes
		Mer. 20	Syndicat Viticole	Dégustation - Soirée diapo.	Sous-sol Mairie
Ven. 22		Association Sportive	Soirée folklorique	Jardin public	
Sam. 23)		Club Vosgien	Sortie alpestre	---	
Dim. 24)					
Ven. 29		Musique	Concert	Jardin public	
Sam. 30)		Sapeurs Pompiers	Fête vigneronne	---	
Dim. 31)					
<u>AOUT</u>	Du 1 au 7,8.	Club Vosgien	Randonnée Jura	---	
	Mer. 3	Syndicat viticole	Soirée folklorique	Jardin public	
	Mer. 10	Syndicat viticole	Dégustation - Soirée diapo.	Sous-sol Mairie	
	Dim. 14	A.P.P.	Boeuf à la broche	Etang	
	Mer. 24	Tennis club	Soirée folklorique	Jardin public	
	Dim. 28	Syndicat Viticole Association Sportive	Dégustation - Soirée diapo. Fête artisanale	Sous-sol Mairie	
<u>SEPTEMBRE</u>	Dim. 11	Club Vosgien	Sortie	---	
	Dim. 18)	Musique	Fête du Vin Nouveau	Jardin public	
	Dim. 25)				
<u>OCTOBRE</u>	Sam. 8	Sapeurs-Pompiers	Bal des vendanges	Salle des Fêtes	
	Dim. 23	Club Vosgien	Sortie	---	
<u>NOVEMBRE</u>	Ven. 11	Comémoration de l'Armistice		Salle des Fêtes	
	Sam. 12	Musique	Banquet	Salle des Fêtes	
	Sam. 19	Chorale	Assemblée Générale	Sous-sol Mairie	
	.	A.P.P.	Loto	Salle des Fêtes	
	Dim. 27	Diablos Rouges Commune	Exposition sur libération St-Hipp. 50ème anniversaire de la libération	Salle des Fêtes Salle des Fêtes	
<u>DECEMBRE</u>	Sam. 3	Sapeurs-Pompiers	Ste Barbe		
	Dim. 11	Club Vosgien	Sortie Père Noël	---	
	Dim. 18	Commune	Fête de Noël du 3ème âge	Salle des Fêtes	

CONCOURS LOCAL DES MAISONS FLEURIES

MAISON SANS JARDIN

ANNEE 1993



1. JEUDY André	5 rue de la Montée	17,42
2. FAHRER Liliane	24 route du Vin	17,36
3. SONNTAG André	3 place de l'Hôtel de Ville	17,08
4. HUMBRECHT/ COLLAONE René	15 rue de la Montée	16,67
5. WEISS Richard	7 rue de Collège	16,64
6. WEISS Denise	44 route du Vin	16,57
7. ZANINI Christian	17 rue du Collège	16,57
8. LAMBERT J. Pierre/ENTZMANN	38 rue du Collège	16,29
9. SCANDELLA Gérard	23 rue des Cigognes	16,29
10. MULLER Marcel	25 rue St-Fulrade	16,25
11. BAGY René	5 place du Tilleul	16,00
12. BLEGER André	63 route du Vin	16,00
13. KOEBERLE Jean	22 route du Vin	16,00
14. KLEIN J. Marie	3 rue Charles Bleger	15,93
15. SIMMLER Maurice	1 place de l'Hôtel de Ville	15,92
16. GASSMANN Raymond	7 rue de l'anc. Abattoir	15,75
17. KLEIN J. Pierre	12A rue de la Montée	15,75
18. MEYER Marguerite	9 rue des Remparts	15,64
19. HAEN Auguste	1 rue de St-Hippolyte	15,58
20. KOEBERLE J. Marie	1 ruelle de la Fontaine	15,50
21. BLEGER René	10 rue St-Fulrade	15,40
22. VEYSSIERE Hélène	3 rue des Remparts	15,29
23. JUCHERT Thérèse	6 rue du Collège	15,21
24. MEYER Hubert	2 place de l'Eglise	15,17
25. BOMMENSATT Jean	36 rue du Collège	15,14
26. LANGOLF Michel/Fanny	8 rue de l'anc. Abattoir	15,00
27. GONTARD-SARTORI Sabine	1 rue des Remparts	14,93
28. MEYER Marcel	48 route du Vin	14,93
29. PICHEGRU Henri	50 route du Vin	14,92
30. LESIEUR Raymond	73 route du Vin	14,90



CONCOURS LOCAL DES MAISONS FLEURIES

MAISON AVEC JARDIN

ANNEE 1993



1. OPPERMANN André	16 avenue de l'Europe	18,14
2. ILTIS Jacques	1 rue Schlossreben	17,71
3. GASSMANN Charles	5 rue du Parc	16,79
4. KOEBERLE Georges	15 rue du G. de Gaulle	16,75
5. KLEIN Raymond	15 rue de la 5e D.B.	16,50
6. DOCHTER Pierre	7 avenue de l'Europe	16,36
7. FOUQUET Patrick	18 avenue de l'Europe	16,36
8. KNIEBIHLI André	9 rue du G. de Gaulle	16,14
9. POTHERAT Armand	11 rue de la Paix	16,14
10. TREIBER Francis	25 avenue de l'Europe	15,93
11. BEVILACQUA Giulia	12 avenue de l'Europe	15,86
12. FRITSCH Bernard	7 rue du G. de Gaulle	15,86
13. GAULY Louis	4 rue de la Paix	15,86
14. MEYER Auguste	110 route du Vin	15,86
15. STERMANN Florence	12 rue du G. de Gaulle	15,64
16. WACH J. Marie	6 rue de la Paix	15,64
17. BLEGER Gilbert	4 route du Vin	15,50
18. MULLER Gérard	6 rue de la 5e D.B.	15,43
19. BUCHER-VOGEL Lucie	88 route du Vin	15,29
20. FONNE Eugène	6 rue Kleinforst	15,29
21. OPPERMANN J. Claude	1 rue de la Paix	15,29
22. HAEN Alphonse	15 rue du G. de Gaulle	15,21
23. KUSTER Alphonse	23 avenue de l'Europe	15,21
24. WANNER Albert	19 rue du G. de Gaulle	15,21
25. DESRICOURT DE LANUX Charles	13 avenue de l'Europe	15,07
26. MESCHBERGER Joseph	104 route du Vin	15,07
27. VOGEL Cécile et Michel	6 rue du G. de Gaulle	15,07
28. BIRG Gilbert	3 rue du G. de Gaulle	14,93
29. KOEBERLE Alphonse	12 rue de la 5e D.B.	14,86
30. GOLLENTZ Florence	2 rue Kleinforst	14,79



SOUVENIRS AUTOUR DE ST-HIPPOLYTE

Dans un précédent bulletin communal, il a déjà été question des différentes bornes que l'on remarque autour de ST-HIPPOLYTE : la borne milliaire au bord de la voie romaine (dite "Zollstoeckel"), comme il s'en trouvait une tous les 1000 doubles-pas, le long des routes romaines, il y aura bientôt deux mille ans, les bornes lorraines du Langenberg (d'avant 1766), les bornes départementales de 1791 (pardonnons au pauvre d'esprit qui s'amuse à barbouiller les panneaux descriptifs posés près de ces dernières !). En face du "Zollstoeckel", à côté de la borne départementale, on en remarque une autre. Ses inscriptions étant devenues illisibles, d'aucuns croient qu'il s'agit d'une borne placée, il y a fort longtemps, à la limite de la province dépendant de l'évêché de Bâle et celle rattachée à l'évêché de Strasbourg.

Nos promenades dans et autour de ST-HIPPOLYTE nous mettrons en face de multiples souvenirs : ils nous rappellent des faits qu'il serait presque sacrilège d'oublier !

Près de l'église, un crucifix se dresse sur l'emplacement de l'ancien cimetière (en effet, sous le sol du "Kirchhof" reposent des milliers de nos ancêtres !). Déchiffrons ensemble l'inscription gravée sur le socle du crucifix : "Jesu Christo, dem Sohne des lebendigen Gottes, dem Erlöser der Welt am Kreuzesholze ausser dessen Namen kein Heil ist, weihen dieses Kreuz in den Tagen des christlichen Andacht, die Vorgesetzten und sämtliche Bürgerschaft der Stadt St.Pölt. Im Jahre 1826." Dont voici la traduction : "A Jésus-Christ, le fils du Dieu vivant, au sauveur du monde sur le bois de la Croix, dont seul le nom apporte le Salut, cette Croix est dédiée en ces jours de l'incroyance croissante, en gage de leur Foi et pour l'augmentation de la piété chrétienne par les autorités et toute la population de la Ville de ST-HIPPOLYTE, en l'an 1826". Pendant l'occupation allemande, les mots du texte (allemand) "Ausser dessen ... Heil ist" ont été effacés ; le mot "Heil" ayant une tout autre signification pour les fervents du Führer" !

Entrée Ouest de l'Eglise : au-dessus de la porte, dans un des blocs de grès, est gravée l'inscription latine : "Haec es Domus Domini Aedificata Anno MDCCCXXII. Arch. E.B.", qui indique que le clocher a été construit en 1822. (L'ancien clocher, au toit à deux pans "Scheidweckturm" se trouvait sur l'emplacement de la sacristie actuelle).

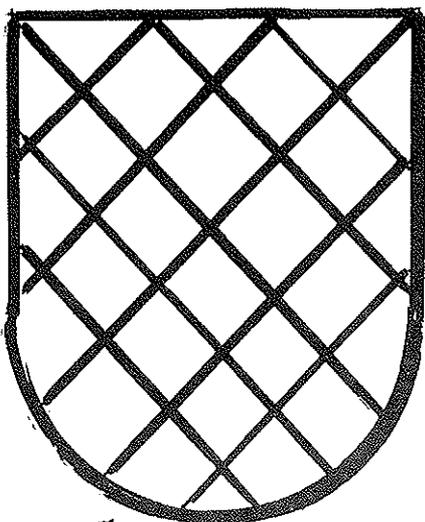
.../...

Château des Ducs de Lorraine : De cette résidence ducale, il ne reste rien, les bâtiments actuels ayant été construits en entier par la Congrégation Marianiste. Pourtant, la maison du portier et jardinier du "Château", telle qu'elle était il y a plus de 200 ans, existe encore : on peut la voir tout en haut de la Rue du Collège, derrière l'École, juste avant l'entrée du "Collège".

Les remparts, la Chapelle de la Croix, les très anciennes margelles de puits, le bassin aux cygnes (ancienne baignade des chevaux) etc, etc, gardons-en pour un prochain numéro !

Ad. NOBEL

Parmi les nombreux seigneurs qui occupèrent le Château du Haut-Koenigsbourg au cours des siècles, soit comme propriétaires, soit comme représentants de l'Empereur d'Autriche, presque tous n'oublièrent jamais les devoirs que leur imposait le code de la chevalerie envers leurs sujets. Pour certains, malheureusement, les lois étaient faites pour ceux qui s'y soumettaient et l'honneur pouvait être bafoué sans vergogne ! Très vite, ils avaient compris que les revenus, pourtant suffisants, assurés par le fief qu'ils détenaient, pouvaient être facilement complétés par toutes sortes d'activités condamnables. Ce furent les chevaliers-pillards ou brigands, qu'aujourd'hui on nommerait tout simplement gangsters !



VON HOHENSTEIN

En 1442, un de ces chevaliers, Henri de HOHENSTEIN reçut en fief "Konigespergh" le Château ainsi que la moitié du village de Orswilre, plus les intérêts (impôts), les champs, les prés, les vignes. Il semble que tout se passa honnêtement jusque vers 1455. A ce moment Hohenstein accueillit au Haut-Koenigsbourg les chevaliers Henri et René MEY de LAMBSHEIM, deux fieffés coquins avec lesquels HOHENSTEIN "travaillait" secrètement depuis plusieurs années. Les MEY s'étaient "fait la main" aux châteaux d'Ortenbourg, près de SCHERWILLER, puis de la ROCHE, au fond de la vallée de LA BRUCHE. Ils étaient devenus si célèbres par leurs actes de banditisme que la Ville de BALE avait mis à prix la tête de Henri MEY : 500 florins s'il était livré mort, 600 si on l'amenait vivant ! Même les convois de marchands de BALE étaient menacés dans leurs déplacements à travers l'Alsace.

En 1454, HOHENSTEIN, après avoir attaqué un convoi de nobles, reçut un sérieux avertissement de la part du Duc d'Alsace et promit de cesser le brigandage. Mais les MEY de LAMBSHEIM une fois installés au Haut-Koenigsbourg, la promesse partit en fumée ! Désormais, plus de sécurité sur les routes ! Non seulement dans les parages immédiats, mais dans toute la région : caravanes de marchands attaqués, détroissés, tués, prises d'otages relâchés contre rançons énormes, pillages de villages, meurtres innombrables. Enhardis par leurs succès, les MEY font régner la terreur du sud au nord de l'Alsace...

Alors, - enfin -, on décide de tuer la bête !

L'affaire est menée, au nom de l'Empereur, par le Duc d'Autriche en personne. Avec l'aide de la Ville de BALE, du Sire de RIBEAUPIERRE, de la Ville de STRASBOURG (qui fournit l'artillerie), en octobre 1462 le Haut-Koenigsbourg est investi !

.../...

Du côté ouest (d'aucuns affirment du haut du Schaentzel, ce qui est peu probable) 17 canons ouvrent le feu sur la place et du 22 au 27 un déluge de fer s'abat sur les murailles. Lorsqu'une brèche est enfin ouverte, la garnison capitule. HOHENSTEIN se rend et n'échappe à la peine de mort que grâce à l'intervention de l'évêque de STRASBOURG. En revanche, on s'acharne sur le château qui sera démantelé ! Par la suite, HOHENSTEIN aura l'audace d'exiger la reconstruction par la Ville de BALE - en vain naturellement ! Pourtant quelques malheureux paysans pris dans les ruines, sont pendus haut et court !

Et les MEY ! direz-vous ! Les MEY, volatilisés ! disparus ! Un mystérieux souterrain leur aurait permis de fuir, de recouvrer une liberté bien préférable à leurs yeux à ce que leur réservaient des justiciers. Quoi qu'il en soit, plus de trace des chevaliers-brigands ! Ils auraient, paraît-il, encore sévi dans la région du Nideck ... Mais dès la fin du 15ème siècle, on ne parle plus d'eux ...

Ad. NOBEL

(d'après : Henri MEY (Guy TRENDEL), Chronique d'Orschwiller (Meyblum, Imbs).



LA DAME BLANCHE DU HAUT-KOENIGSBOURG

ET

JEROME DE ST-HIPPOLYTE

- Non ! tu n'oseras pas !
- Et moi, je vous dis que j'oserai, que je lui parlerai, que je la suivrai et que je l'aurai, moi, le trésor, aussi vrai que je m'appelle Jérôme ...
- Ca va, ça va ! ta grande gueule, on la connaît ! tu peux la fermer ! Il y a trois ans le Pauli qui s'était perdu par là-haut autour de minuit, il l'a vue, de près qu'il l'a vue ; toute blanche, presque transparente qu'elle était, la Dame ! Et tu sais ce qu'il a fait, le Pauli, le grand, le costaud, alors qu'elle lui tendait les mains, il s'est cassé la figure en reculant, et il a déguerpi aussi vite que ses longues jambes le lui permettaient ...
- Oui ! mais moi, je ne suis pas le Pauli ! A-t-elle déjà fait du mal à quelqu'un, la Dame ... Elle vient ... elle gémit ... elle tend les mains ! Alors, après-demain c'est de nouveau la pleine lune et j'y serai ! Je parie tout ce que vous voulez contre ma belle chèvre brune ... Et si l'un de vous n'est pas trop peureux, il peut m'accompagner et voir que je lui causerai à la Dame Blanche ...

Nous sommes en 1701, au mois de la fenaison. Depuis plus de 200 ans, depuis que les Bâlois et les Strasbourgeois en compagnie des seigneurs de Ribeaupierre ont réduit le château tenu par les Hohenstein et que ses acolytes, les sinistres bandits Mey de Lambsheim ont disparu sans laisser de trace, chaque nuit de pleine lune, aussitôt que les clochers d'en bas ont égrené leurs douze coups, elle apparaît au pied des ruines ! Toute blanche ! Elle semble flotter ! Elle cherche, elle appelle doucement, elle attend un humain qui viendrait la délivrer, elle, son père, ses compagnons ... Certains l'auraient rencontrée, la Dame, auraient entendu ses prières, sa promesse d'une récompense fabuleuse ... Mais dès qu'elle avait tendu ses mains vers eux dans la lumière blafarde de la lune, le sang s'était glacé dans leurs veines ... et ils s'étaient enfuis !

Et cette année-là, après avoir vidé son cinquième pichet, deux jours avant la pleine lune, Jérôme avait lancé à ses camarades de beuverie : "Eh bien moi, j'irai ..."

Maintenant, tapi dans les rochers non loin de l'entrée du Château, il attend ... Hans et Seppi, qui se sont déclarés prêts à être les témoins de sa bravoure, sont terrés à vingt pas, dans les hautes fougères. Pas rassurés du tout, les deux gaillards et la gourde de schnaps est plus souvent à leurs lèvres que pendue au ceinturon ...

Dans l'épais silence, le dernier des douze coups de minuit monte de St-Hippolyte... Alors, dans la gigantesque embrasure de l'entrée, une singulière clarté se fait, grise d'abord, puis toute blanche ... Et la Dame paraît, vient vers Jérôme comme si elle savait qu'il est là ...

A travers un voile de grands yeux sombres le regardent ... deux mains très fines se posent sur ses poignets et une voix très douce se fait entendre : "Enfin, enfin ! tu es venu ! Je t'en supplie, viens, maintenant ! "

.../...

.../...

Jérôme claque des dents ... Il sent ses cheveux se hérissier ! Il voudrait appeler ses camarades ... sa gorge est trop serrée ... Eux, d'ailleurs, ont fui dès que la Dame a fait son apparition ... Subitement , un étrange courage monte en Jérôme. Ce n'est plus la rage du buveur qui veut donner la preuve de sa hardiesse, conquérir un fabuleux trésor, braver un fantôme. Ici, quelqu'un a besoin de son aide, de son secours ! Il se sent prêt à s'engager de toutes ses forces. "Conduis-moi !" dit-il calmement.

Alors commence une étrange ascension à travers les ruines du Château. Une main toujours posée sur le poignet de Jérôme, la Dame s'avance. Devant elle des blocs énormes s'écartent, de pesantes pierres taillées se rangent de part et d'autre de leur passage, des colonnes qui barraient leur route se redressent ... Une mystérieuse lumière les accompagne.

Devant une ouverture toute noire qui fut jadis une porte, la Dame s'arrête. Elle se tourne vers Jérôme ; elle a relevé son voile et découvert un visage qui doit ressembler à celui d'un ange. "C'est ici Jérôme que tu vas donner un éternel bonheur à ceux qui t'attendent depuis si longtemps. Viens !". L'obscurité disparaît et Jérôme pénètre dans une haute pièce voûtée ... Le long des murs plusieurs hommes silencieux sont accroupis, engoncés dans des cuirasses rouillées, estocs, boucliers, arquebuses éparpillés autour d'eux ... Au fond de la pièce, un vieillard est affaissé sur un siège vermoulu, pâle, les cheveux, la barbe descendant jusqu'au sol... C'est devant lui que la Dame mène Jérôme. Et d'une voix caverneuse, le vieillard lui dit : "Je suis Henner Mey de Lambsheim. C'est moi, mon frère Reinhard et tous nos comparses qui avons terrorisé l'Alsace durant de longues années. Et puis les Bâlois, les Strasbourgeois, les Ribeaupierre nous ont attaqués, ont pris mon ami Hohenstein, ont saccagé le château. Avec ma fille Irmgarde, mon frère et quelques fidèles, j'ai voulu fuir par ce qui fut jadis un passage secret. Alors, tout s'est écroulé. Reinhard, qui allait devant, a disparu. Pour nous, plus de retour possible. .. Et depuis plus de 200 ans nous attendons qu'un humain vienne nous apporter le pardon de tous ces hommes que nous avons fait souffrir ! Et chaque nuit de pleine lune, depuis plus de 200 ans, ma fille Irmgard quitte ces ruines pour appeler celui que nous attendons. Jérôme, tu as suivi son appel ! Apportes-tu le pardon ?" Profondément ému, Jérôme répond : "Si mon pardon suffit pour que Dieu vous accorde la Grande Paix, je vous le donne au nom de tous mes frères !".

Alors une grande clarté se fait sous les voûtes, les visages du vieux chevalier, de ses derniers guerriers sont remplis d'une joie ineffable et doucement tous disparaissent. Irmgarde seule reste près de Jérôme : "Ce n'est pas de l'or ni des pierreries qui seront ta récompense. Je te laisse un trésor bien plus précieux. Tu nous as aidés à trouver un bonheur attendu depuis si longtemps. Désormais, tu passeras ta vie à répandre le bonheur autour de toi. Dieu te garde, Jérôme !" Elle pose sa main sur son front ... et Jérôme est seul ... La lumière mystérieuse l'accompagne pour quitter les ruines, mais derrière lui colonnes brisées et blocs de roches recouvrent pour toujours les traces de son passage ...

Dans la forêt déjà éclairée par une pâle clarté qui émerge de la Forêt Noire, songeur, Jérôme redescend vers ST-HIPPOLYTE ... A mi-chemin, un gémissement monte vers lui. Puis il trouve un homme agenouillé près d'une forme humaine étendue à terre. Hans ... Seppi ... Il y a plusieurs heures déjà, dans leur fuite éperdue, Seppi s'est gravement foulé un pied sur le chemin rocailleux. Il souffre atrocement et n'est plus capable de faire un pas. Mais à deux, maintenant, on pourra le porter jusque chez lui.

.../...

.../...

Alors Jérôme s'agenouille également près du blessé, délace doucement sa chaussure, découvre un pied horriblement enflé, presque noir, caresse un instant, sans violence ... et subitement Seppi pousse un cri : "Mais ... mais ... je ne sens plus rien ... Jérôme, que m'as-tu fait ?" Puis il se relève : "Je peux marcher ! Je peux marcher !"

Les deux compères sont de stupeur - et Jérôme commence à comprendre ce que la Dame lui a dit : "... tu passeras ta vie à répandre le bonheur autour de toi !"

Très vite, la nouvelle se répandit dans les alentours : Jérôme de St-Hippolyte savait guérir ! Par des miracles ? Mais non ! Il savait les fleurs, les racines, les écorces qui soulagent les maux, les gestes qui calment les douleurs, pour les hommes comme pour les animaux, il savait des paroles qui chassent la terreur de la mort chez les agonisants.

Pendant vingt ans, vivant à l'ermitage de la forêt, il fut le bienfaiteur de toute la région. La nuit de pleine lune du mois de juin 1721, un homme venu solliciter de l'aide, trouva Jérôme étendu sur sa couche, mort, un lumineux sourire dans sa barbe blanche.

La pierre tombale que l'on voit encore là-haut, recouvre les restes de Jérôme qui vécut pour donner du bonheur !

Ad. NOBEL (1993)

CLOCHES DE L'AUBE

=====

d'après Josué Montello, Manchete,
Brésil

Je suis âgé et mes nuits sont le plus souvent blanches.
Quand je me trouve dans une petite ville, j'essaie toujours de trouver une fidèle amie : la cloche de l'aube. Dans le profond silence, elle marque solennellement le temps qui passe. Vers 3 ou 4 heures du matin, elle a un son un peu endormi, lourd. Vers 5 heures, son battant éveillé par le soleil heurte le bronze comme un carillon en joie.

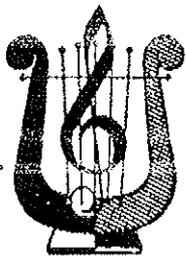
Un corbeau croasse. J'entends les grincements du premier tramway et imagine la longue journée qui m'attend : des heures de lecture, un bain de soleil, de courtes promenades. Et me reviennent en mémoire des souvenirs de rivière, d'un petit pont, de l'amour de ma mère, d'amis d'enfance, du visage estompé de ma première petite amie. La cloche me parle du monde d'hier, plus convivial, plus paisible que celui d'aujourd'hui, un monde sans klaxons, sans altercation dans les rues devant les bars après minuit.

En cette époque agitée où l'on organise des campagnes pour à peu près tout - la préservation de la couche d'ozone, de la forêt amazonienne -, j'aimerais faire campagne pour le retour des cloches de l'aube. Mes petits-enfants ne savent pas ce que c'est d'entendre en s'éveillant la voix d'une cloche voisine qui dit "bonjour".

L'âge nous fait regretter le passé. Quand j'éprouve le besoin de rêver, je me précipite vers les petites villes que le passage du temps n'a pas défigurées. Je prie Dieu de conserver, pour moi, pour mes amis et les miens, le tintement de la cloche de l'aube.

oOo

Ding, dong !
Ding, dong !



Société de Musique ECHO DU HAUT-KOENIGSBOURG ST-HIPPOLYTE

Fondée en 1896 — membre de la F.S.C.M. et de la F.S.M.A.



La Société de Musique ECHO DU HAUT KOENIGSBOURG a l'honneur d'inviter tous les mélomanes à son traditionnel CONCERT D'HIVER, qui se déroulera le SAMEDI 5 FEVRIER 1994 à 20h15, dans la salle des fêtes de ST-HIPPOLYTE.

Pour les amateurs de théâtre populaire, veuillez réserver l'après-midi du DIMANCHE 6 FEVRIER 1994 à 14 h. Vous pourrez réentendre les meilleures mélodies du concert, et vous détendre avec la troupe du Théâtre Alsacien de Ribeauvillé qui vous présentera la pièce en dialecte de Bernard MEYER :

S' STEESERVICE.

oOo

La Société de Musique présente ses plus chaleureux voeux pour 1994 à toute la population de ST-HIPPOLYTE et remercie tous les membres honoraires pour leur précieux soutien.

oOo

RECHERCHE DE DOCUMENTS :

La Société de Musique a été fondée en 1896. Elle fêtera, par conséquent, bientôt son CENTENAIRE.

Portée sur les fonds baptismaux par le Maire-Président CHEVROTON, la toute jeune Musique Municipale, nantie de beaux uniformes et d'un fier drapeau, s'épanouit vers la fin du siècle. Son activité fut malheureusement interrompue par le premier conflit mondial, et si quelques anciens musiciens essayaient tant bien que mal de sauvegarder la tradition musicale de ce petit bourg viticole, ce n'est qu'après la deuxième guerre mondiale, que, grâce à la volonté des anciens, et sous la baguette de son directeur, le Curé Léon BOURGEOIS, la Société de Musique repris ses activités. Activités qui allèrent croissantes, grâce à l'engagement et au dévouement des nouvelles générations.

.../...

.../...

La Société de Musique est à la recherche de tous documents (articles de journaux, textes, photographies, etc.) concernant la période d'entre les deux guerres mondiales, afin de reconstituer un fond d'archives.

Toute personne qui serait en possession de tels documents, est aimablement priée de bien vouloir contacter le Président Michel BREITEL (Tél. : 89.73.68.47) ou les Vices-Présidents Claude RAFFATH (Tél. : 89.73.01.04) et Philippe BLEGER (Tél. : 89.73.03.81).

D'avance, un grand merci !

Michel BREITEL

Les perles de l'assurance

=====

- ° Les frais de soins pour l'otite de mon fils ne m'ont toujours pas été remboursés : la mutuelle fait la sourde oreille.
 - ° Mon toit a été gravement endommagé lors de la dernière tempête. Qui va payer l'ardoise ?
 - ° Je vous adresse sous ce pli la facture que vous m'avez réclamée. Si vous ne la recevez pas, vous voudrez bien me le faire savoir.
-

1993 : un ciel capricieux.

L'année 1993 a été dans l'ensemble, pour la viticulture de St-Hippolyte, un bon millésime.

La grêle du printemps dernier a certes fait des dégâts et causera encore une perte de récolte en 1994; mais en regardant dans la direction d'Épfig et de Barr, on ne peut s'empêcher de penser que l'alerte a été chaude. Et si le mois de septembre avait voulu se montrer plus ensoleillé, nous aurions pu récolter le "millésime du siècle" pronostiqué; mais avec des "si", ne peut-on pas mettre Paris en bouteilles? Malgré un ciel capricieux, cette vendange a donc été satisfaisante, tant au niveau de la qualité, qu'au niveau du rendement... et rendez-vous prochainement pour la dégustation de ces crus "1993".

Notre métier de viticulteur ne se limite pas seulement à la production de vin, il consiste également à le faire connaître et apprécier, et, de ce fait, à contribuer à la réputation touristique de l'Alsace en général, et de St-Hippolyte en particulier. Mises en place au cours des dernières années, différentes manifestations de promotion de nos vins et particulièrement de notre Rouge de St-Hippolyte sont ainsi proposées par le Syndicat Viticole.

- Soirées diapos

Intitulées "de la vigne au vin", elles ont eu lieu deux fois par mois en juillet et août. Les viticulteurs ont invité les touristes à une visite guidée du vignoble suivi d'une projection d'un montage d'environ 250 diapositives. L'histoire de notre commune, la géographie et la géologie de nos lieux-dits ainsi que les différents travaux d'un année viticole y sont largement commentés par les vigneronns eux-mêmes. Ces soirées, qui se tiennent au caveau de la mairie, se terminent par une petite dégustation donnant lieu à des échanges très sympathiques. La formule connaît un succès grandissant puisque pas loin d'une centaine de personnes y ont assisté à chaque fois, et nous avons pour la première fois cette année, accueilli un groupe d'agriculteurs normands en voyage d'étude, et séduits par cette forme de dynamisme touristique.

- Soirée vigneronne

Cette année, les viticulteurs ont essayé le cadre du jardin public nouvellement restauré, pour leur soirée folklorique du début août. Près d'un millier d'estivants se sont installés ce soir-là sous les maronniers pour se restaurer, regarder évoluer le groupe folklorique "Les Joyeux Vigneronns", danser et surtout déguster, et pour beaucoup découvrir notre spécialité : le Rouge de St-Hippolyte. (Heureusement, l'orage qui menaçait n'a éclaté qu'à l'aube.)

- Fête patronale.

Une fois encore les viticulteurs ont répondu présents, et ont offert le verre de l'amitié à l'issue de la cérémonie religieuse célébrée pour la fête de St-Hippolyte. Pendant que l'harmonie Echo du Ht-Koenigsbourg a donné un appétitif-concert, les vigneronns ont fait déguster leur production.

D'autres actions à caractère plus professionnel ont également été menées, à savoir :

- Dégustation des vins du millésime 1992 en février à la salle des fêtes. 126 vins ont été soumis à l'appréciation des différents jurys avec d'excellents résultats.

- Participation au congrès national de la CNAOC/INAO (Confédération Nationale des Appellations d'Origine Contrôlée) qui s'est tenu en Alsace en Mai dernier. Le syndicat viticole local a offert 60 bouteilles de Rouge de St-Hippolyte qui ont été servies aux 250 congressistes venus de toute la France.

- Organisation de réunions entre les cinq communes productrices de Rouge, afin d'harmoniser les critères de production et de vinification de cette appellation spécifique.

- Participation à la réfection du Sonderholzweg en Septembre dernier. Les viticulteurs sont venus très nombreux épauler l'équipe communale pour bétonner la deuxième moitié de ce chemin.

L'année a donc été bien remplie pour le groupe des jeunes viticulteurs qui fait ainsi preuve d'un dynamisme que nous envient nombre de communes viticoles.

Pour le syndicat viticole
Groupe des jeunes

Marc HIBER



Photographie prise en 1937 - 1938 devant l'Ecole Communale

de SAINT-HIPPOLYTE



De gauche à droite :

1ère rangée (en bas) : VANDERSTEENEN André / FAHRER Raymond / BECK Roger /
VOGEL Etienne / STUDER René / MEYER Bernard / GERBER Fernand / BIRG Marcel /
HEYBERGER René.

2ème rangée : SONNTAG François / HAEN Paul / HAEN Auguste / VOGEL Fernand /
WEISS René / MUNSCH Jean-Paul / BAGY Michel.

3ème rangée : BUCHER François / MEYER Alphonse / MANN Cyrille / HUMBRECHT Charles /
KLEIN Raymond / KETTERLE Charles / SCHENTZEL Paul / SCHILDKNECHT Raymond.

4ème rangée : THIRION Charles / HAEN Fulrade / KIRSCHNER Albert / SCHOTTERER René /
inconnu / HAEN Jean / THIRION Marcel / FONNE Eugène.

INFORMATIONS PRATIQUES

=====

Pour tout le département du Haut-Rhin, le numéro d'appel de l'aide médicale urgente est le 15, 24 h/24 h.

Quand appeler le



?

En cas de :

- ° absence du médecin traitant,
- ° détresse, grande urgence médicale à domicile,
- ° malaise dans un lieu public, accident du travail, etc.

Qui reçoit votre appel ?

1. Un permanencier recueille rapidement tous les renseignements nécessaires à la prise en charge du malade ou du blessé (adresse, lieu de l'accident, motif d'appel, etc.)
2. Un médecin régulateur
 - ° vous interroge pour apprécier la gravité de la situation
 - ° déclenche immédiatement le moyen d'intervention le plus approprié,
 - ° vous conseille sur la conduite à tenir en attendant l'arrivée des secours,
 - ° prépare l'accueil du malade ou du blessé dans l'Établissement de son choix.

*** Pour conserver son efficacité, le 15 doit rester un recours d'urgence. Il ne doit pas être utilisé pour obtenir des soins médicaux non urgents pour lesquels le médecin traitant ou le médecin de garde doivent toujours être appelés d'abord. ***

N'oubliez pas que ...

- ° Les questions posées par le médecin régulateur ne retardent jamais l'intervention : elles sont indispensables au choix des moyens.
- ° Le temps passé sur place par une équipe de SMUR n'est jamais du temps perdu : la prise en charge d'un blessé ou malade grave nécessite des soins importants avant le transport.

VACANCES A LA MONTAGNE ET A LA MER :

L'Association Tempête Blanche (1 rue de Mulhouse à 68720 ILLFURTH) propose plusieurs séjours à la montagne, en février et mars 1994, ainsi que des séjours sportifs ou culturels en France et à l'étranger, de avril à septembre 1994, pour les jeunes entre 8 et 18 ans.

Documentation, renseignement et inscription
au 89.25.53.26.

oOo

RETRAITES COMPLEMENTAIRES DES SALARIES :

LA DEMANDE DE RETRAITE
COMPLEMENTAIRE

La retraite complémentaire est un droit.
Elle n'est pas attribuée automatiquement.
Il faut la demander.

OÙ ?
=====

Pour percevoir votre retraite complémentaire, vous devez en faire la demande auprès de la caisse de retraite ARRCO de votre dernier employeur ou du CICAS de votre département (ou dans l'une de ses permanences).

QUAND ?
=====

Vous devez entreprendre vos démarches dans les 6 mois qui précèdent la date prévue de votre départ à la retraite.

Att. : en cas de demande tardive, vous risquez de perdre le bénéfice d'allocations trimestrielles.

COMMENT ?
=====

Pour établir votre dossier de retraite complémentaire vous devez remplir un imprimé de "Demande de retraite", où seront précisés les justificatifs éventuels à fournir et notamment :

- ° une fiche familiale d'état-civil,
- ° un relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne,
- ° votre numéro d'immatriculation à la Sécurité Sociale.

Att. : des imprimés particuliers sont prévus pour les veuves, veufs et orphelins.

A QUEL AGE ?

=====

- ° A 65 ans.
- ° A partir de 60 ans :

Sans minoration si vous êtes dans l'un des cas suivants :

- * totaliser le nombre de trimestres nécessaires pour obtenir la retraite à 60 ans auprès des régimes de Sécurité Sociale et être salarié en activité ou chômeur indemnisé,
- * être reconnu inapte au travail,
- * être titulaire d'une carte de déporté ou interné,
- * être ancien combattant ou prisonnier de guerre (l'âge permettant d'obtenir une retraite sans minoration est fonction de la durée de mobilisation et/ou de captivité),
- * être mère de famille ouvrière (sous certaines conditions).

Avec minoration si vous n'êtes pas dans l'un des cas cités plus haut.

La minoration de la retraite est généralement définitive. Elle est fonction de l'âge et du nombre de trimestres. Certaines institutions proposent une possibilité de départ avec minoration dès l'âge de 55 ans.

Attention : la réglementation actuelle concernant la retraite à 60 ans n'est valable que pour l'année 1993. Les partenaires sociaux ont engagé une négociation au cours du dernier trimestre de l'année 1993 afin de préciser les règles qui seront applicables à partir du 1er janvier 1994.

LA PENSION DE REVERSION

VEUVES

Votre mari a été salarié et il est décédé, vous avez droit à une pension de réversion,

- ° sans condition d'âge si vous avez :
 - * 2 enfants à charge (1 seul enfant pour certaines caisses) au moment du décès de votre mari,
 - * ou si vous êtes invalide (lors du décès ou par la suite).
- ° avec condition d'âge si vous avez 50 ans ou plus.

Votre pension vous est définitivement acquise. Toutefois, elle est supprimée en cas de remariage.

Votre pension est égale à 60 % des droits de votre mari, majorations éventuelles comprises.

EX-CONJOINTES DIVORCEES

Votre ex-conjoint a été salarié, il est décédé après le 30 juin 1980 et vous n'êtes pas remariée, vous avez droit à une pension de réversion, sous réserve de remplir les conditions exigées pour les veuves.

Votre pension est égale à 60 % des droits acquis pendant la durée de votre mariage avec le participant décédé.

VEUFS

Votre femme a été salariée et elle est décédée, vous avez droit à une pension de réversion,

° sans condition d'âge si vous avez :

- * 2 enfants à charge au moment du décès de votre femme,
- * ou si vous êtes ou devenez invalide.
- * Cette pension peut être suspendue si vous cessez d'avoir un enfant à charge ou d'être invalide (elle peut, suivant les régimes, être reprise quand la condition d'âge est atteinte).
- * Votre pension est égale à 60 % des droits de votre femme, majorations éventuelles comprises. .

° avec condition d'âge

La plupart des caisses de retraite complémentaire ouvrent également des droits à 60 ou 65 ans, sans conditions particulières et à divers taux.

La pension de réversion est supprimée en cas de remariage.

EX-CONJOINTS DIVORCES

Votre ex-conjointe a été salariée, elle est décédée après le 30 juin 1980 et vous n'êtes pas remarié, vous avez droit à une pension de réversion, sous réserve de remplir les conditions exigées pour les veufs.

Permanences d'information sur les retraites complémentaires

RIBEAUVILLE à la Mairie, tous les 3ème mardis du mois (sauf juillet et août) de 14 h à 16 h.

oOo

UNION INTERNATIONALE DES ALSACIENS A L'ETRANGER :

Un dépliant "L'Alsace à travers le monde" (disponible à la Mairie), regroupe toutes les associations qui, à travers le monde, ont à coeur de représenter et promouvoir l'image de marque de l'Alsace.

oOo

DECOUVERTE DE MUNITIONS OU D'EXPLOSIFS

Il est rappelé qu'en cas de découverte de munitions ou d'explosifs, ces objets ne doivent, en aucun cas, être manipulés ou transportés. Il y a lieu de prévenir, dans les meilleurs délais, le secrétariat de Mairie qui se chargera d'avertir le Service de Déminage.

oOo

OPERATIONS FUNERAIRES - DEMARCHAGE A DOMICILE

La loi du 8 janvier 1993 interdit les démarches à domicile en vue de la fourniture de prestations à l'occasion ou en prévision d'obsèques ainsi que toutes les démarches effectuées dans le même but sur la voie publique ou dans un lieu ou édifice public ou ouvert au public.

oOo

RAMONAGE

Suite au départ à la retraite de M. Albert HAENTZÉL, ramoneur à RIBEAUVILLE, vous vous adresserez à présent à :

Ets. GOERG et Fils
27 rue du Nord
68600 ANDOLSHEIM

Tél. : 89. 71. 40. 62.

oOo

JEUNES DE 16 A 21 ANS : COMMENT DEVIENT-ON FRANCAIS ?

Vous êtes déjà Français(e), si vous vous trouvez dans l'une des situations suivantes :

- ° L'un de vos parents était français lors de votre naissance, que vous soyez ou non né(e) en France.
- ° Vous êtes né(e) en France et l'un de vos parents y est né, quelle que soit sa nationalité.
- ° Vous êtes né(e) en France et l'un de vos parents est né en Algérie avant le 3 juillet 1963.
- ° Vous êtes née(e) en France et l'un de vos parents est né dans un ancien territoire d'outre-mer ou colonie avant leur accession à l'indépendance.
- ° Vous avez acquis la nationalité française par déclaration avant vos 18 ans, soit à votre demande, soit à la demande de vos parents.
- ° L'un de vos parents est devenu français avant vos 18 ans.

Après le 1er Janvier 1994, vous deviendrez Français(e) :

Avant 18 ans : automatiquement, si l'un de vos parents, avec lequel vous résidez, devient français (à condition que votre nom figure dans son décret de naturalisation ou dans sa déclaration).

Entre 16 et 21 ans : * par une manifestation de volonté faite entre 16 et 21 ans, soit auprès du juge du Tribunal d'Instance du lieu de votre domicile, soit à l'occasion de démarches administratives courantes : si vous êtes né(e) en France et que vous y résidez depuis au moins 5 ans.

La participation volontaire aux opérations de recensement pour accomplir son service national constitue notamment une manifestation de volonté.

* Automatiquement, si vous êtes né(e) en France et que vous êtes incorporé(e) avant l'âge de 21 ans comme engagé(e) volontaire ou pour accomplir votre service national.

Att. : dans ces deux cas, après 18 ans, vous ne pourrez devenir Français(e) si vous avez fait l'objet d'une condamnation à 6 mois d'emprisonnement ferme pour certains délits graves, d'un arrêté d'expulsion ou d'une interdiction du territoire français prononcée par un tribunal français.

A partir de 18 ans : * par déclaration devant le juge d'instance ou le consul si vous êtes marié(e) avec un Français ou une Française depuis deux ans. La naissance d'un enfant avant ou après le mariage dispense du délai de deux ans.

* par décision favorable suite à une demande de naturalisation.

Att. : dans ces deux cas, vous ne pourrez devenir Français(e) si vous avez fait l'objet d'une condamnation pour terrorisme, d'une peine égale ou supérieure à 6 mois d'emprisonnement ferme, d'un arrêté d'expulsion ou d'une interdiction du territoire français.

Vous pouvez choisir aussi ...

de ne pas devenir Français(e) et de conserver votre seule nationalité d'origine ;

de devenir Français(e) tout en conservant votre nationalité d'origine. Vous aurez alors une double nationalité, sauf si vous êtes majeur(e) et ressortissant(e) des pays qui ont ratifié la Convention du Conseil de l'Europe (l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas et la Suède) ou d'autres pays qui refusent la double nationalité. Renseignez-vous auprès des autorités de votre pays d'origine.

EN BREF ...

EN BREF ...

EN BREF ...

VACANCES SCOLAIRES :

- * Vacances d'Hiver du samedi 19 février
au dimanche 6 mars 1994
- * Vacances de Printemps du dimanche 17 avril
au dimanche 1er mai 1994
- * Vacances d'Eté du mercredi 6 juillet
au lundi 5 septembre 1994

EN BREF ...

EN BREF ...

EN BREF ...

oOo

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE :

Permanences de la CMSA : le quatrième mardi du mois,
de 14 h à 15 h à la Mairie
de RIBEAUVILLE.

25 janvier
22 février

22 mars
26 avril

24 mai
28 juin

EN BREF ...

EN BREF ...

EN BREF ...

oOo

OBJETS TROUVES :

- * 2 bracelets dame
- * 1 paire de lunettes de soleil
- * 1 casquette
- * 1 veste de survêtement
- * 1 blouson homme
- * 1 pull-over
- * 1 chapelet
- * 2 paires de lunettes de vue
- * 1 foulard dame
- * 1 sac à main
- * Clés
- * 1 écharpe noire

Objets trouvés dans la salle des fêtes après la Fête de Noël du 3ème âge : 1 gilet homme et 1 parapluie.

Tous ces objets sont déposés au secrétariat de Mairie où leurs propriétaires peuvent les récupérer.

EN BREF ...

EN BREF ...

EN BREF ...

oOo

Mesdames et Messieurs les propriétaires de chiens, ne laissez pas vos animaux souiller les abords de l'église.

oOo

INFORMATIONS BREVES ...

CONTROLE ANTIPOLLUTION GRATUIT DES AUTOMOBILES DURANT TOUT LE MOIS DE FEVRIER 1994, DANS L'ENSEMBLE DU HAUT-RHIN :

Durant tout le mois de février 1994, un contrôle antipollution gratuit pourra être réalisé chez de très nombreux professionnels de l'automobile haut-rhinois (A ST-HIPPOLYTE: Garages Fernand THIRION et Gérard BAGY) participant à cette opération dans le cadre d'un partenariat entre cette profession et le Conseil Général du Haut-Rhin.

oOo

AIDES AU LOGEMENT : DU NOUVEAU ...

Vous habitez ST-HIPPOLYTE, vous avez des charges de logement, vous ne recevez pas d'aide au logement, vos ressources sont modestes. Voici une bonne nouvelle.

Savez-vous que depuis le 1er janvier 1993, vous avez peut-être droit à l'allocation de logement sociale, dont l'accès est aujourd'hui facilité quels que soient votre âge, votre situation familiale ou professionnelle.

Pour estimer le montant de votre aide, n'hésitez pas à consulter le 3615 CAF et pour en savoir plus, renseignez-vous auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin (MULHOUSE).

oOo

LA DECLARATION PREALABLE A L'EMBAUCHE

Instituée par la loi du 31 décembre 1992, la déclaration préalable à l'embauche, s'intègre dans le dispositif de lutte contre le travail clandestin.

Qui est concerné ?

Tous les employeurs sont concernés.

Quels salariés ?

Tous les salariés, relevant du régime général de sécurité sociale sont concernés, quelles que soient la nature et la durée de leur contrat.

La déclaration doit être effectuée **avant** la prise de fonction.

Que déclarer ?

L'identification de l'employeur (raison sociale ou nom et prénoms de l'employeur, adresse, numéro SIRET, code APE/NAF).

.../...

L'identification du salarié (nom patronymique et prénoms, date et lieu de naissance, nationalité, numéro de sécurité sociale).

L'embauche (date et heure prévues de la prise de fonction).

Comment faire ?

Plusieurs moyens sont à votre disposition :



LE MINITEL : 3614 DPAAE

Accessible 24h/24, avec le code confidentiel qui vous est attribué, le minitel est sûr, simple et rapide.



LA TELECOPIE

Si vous n'avez pas de minitel, vous pouvez envoyer la déclaration par télécopie à votre URSSAF.



LE COURRIER

Vous pouvez aussi procéder à la déclaration par courrier recommandé avec accusé de réception.

Quand déclarer ?

- ° Au plus tôt 8 jours avant la date prévue de l'embauche, quel que soit le moyen utilisé.
- ° Au plus tard :
 - par courrier, le dernier jour ouvrable précédant l'embauche,
 - par minitel ou télécopie dans les instants qui précèdent l'embauche.

Attention : A compter du 1er septembre 1993, la déclaration préalable à l'embauche remplace l'attestation d'embauche. La déclaration préalable à l'embauche d'une personne qui n'est pas immatriculée à la sécurité sociale ne dispense pas de sa déclaration à la Caisse primaire d'assurance maladie.

oOo

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES :

Le ramassage des ordures ménagères ayant lieu le lundi matin, il est recommandé de ne pas sortir les récipients dès dimanche matin ou après-midi.

oOo

D'r vergasse Hochzitter

E arig nowli Madam üss d'r Stadt
hett d'Liebschtereje vo de Maidle satt,
bedingt sich drum biem frisch Maidel üss :
"Ich lied kein fremde Mannskarl in miem Hüß !"
Un d'Karlin heert's un schweert uff ihr Gewisse :
"Ich kenn ken Mann un will vu kemm nix wisse !"
Doch d'Madam wurd's am erschte Tag scho inne :
E Caporal wu in d'r Kiche drinne
biem Karlin steht, e kaltes Hahnel schlackt,
Un schnall vor ihre sich im Eck versteckt !
"Was ! sait do d'Madam, awer Caroline
So hett sie doch e Schatz ! Was fallt're in ?"
" Dess isch nit wohr " düet sich s'Karlin wehre",
"Ich hab kenn Schatz ! Ich weiss, was sich düet ghehre !"
"Nur still, ihr Leigle bloost ne nit ewag,
Ich sieh ne jo ! Dert steht ar doch im Eck !"
Un d'Karlin gückt : "Herrjeh, do müess isch spanne.
Was will denn dar ? Wie kumm denn dar do anne ?
Dar müess - so wohr ass ich e Keche bin,
vom vorige Maidel stehn gebliwe sinn !"

oOo

D'r Halferschalker

E Stumbenickel stibbert sich uff d'Zeh
Un langt als an're Schall in d'Heh !
Ze kurz sin d'Arm. Ar verzwalzet schier,
un pfüüst un steht betrieht vor dare Tuer.
Do kumm e Herr, gar vornahm angetohn,
un frojt d'r Knirps : "Was pfüüsch denn so min Sohn ?"
"S'isch, well ich nitt an d'Schall lange kann".
"Na wart, ich hilf a bissel, kleiner Mann !"
sajt unser Herr un lipft de Burscht an d'Schall.
Dar strahlt un schallt - Nod sajt'r : "Jetzert schnell !
Jett awer üssgerisse ! s'isch nimmi ghier !
Denn wenn sie uns verwitsche, no gibts Schmier !".

Fritz Stephan (1932)
(üss de Arschiefe vum
Ad. NOBEL)

Un étonnant jeune homme ...

Sa silhouette de jeune homme vous est sans doute familière. D'un pas vif, il parcourt les sentiers du Club Vosgien, du Taennchel au Teufelsloch et n'hésite pas à pousser une petite pointe jusqu'aux plaines du Ried. Les sentiers du Club Vosgien, il les connaît comme sa poche, puisque c'est lui qui dessine tous les panneaux directionnels.

Ce jeune homme de 83 ans ... s'appelle Adolphe NOBEL.

Ancien instituteur, M. NOBEL, avec son épouse Rose, habite à ST-HIPPOLYTE depuis de longues années. Ceux qui le connaissent, admirent sa culture, sa disponibilité, sa modestie et son sens de l'humour.

Il est l'un des plus assidus auteurs d'articles, d'histoires variées et de textes en alsacien de notre bulletin communal dont il réalise, chaque année, la couverture.

Passionné d'histoire locale, il réunit tous les documents et textes qui concernent ST-HIPPOLYTE et ses environs et en transmet, fidèlement, une copie pour les archives communales.

Discret mais courtois, M. NOBEL est à l'affût du moindre détail historique susceptible de compléter ses connaissances et les nôtres, par la même occasion, car il n'hésite pas à nous faire part de ses découvertes.

Merci, tout simplement, merci.